

Communiqué de presse du 12 mars 2020

Un large comité de chasseurs et chasseuses se prononce contre la Loi sur la chasse ratée

La Suisse votera le 17 mai 2020 sur la Loi sur la chasse. Un large comité de chasseresses et chasseurs s'oppose aussi à cette révision ratée. 67 chasseur-e-s font partie de ce comité et montrent ainsi qu'il faut refuser un assouplissement de la protection des espèces, du point de vue de la chasse aussi. La nature et la faune ne profitent guère des prétendues mesures de protection des habitats et des animaux ; elles ne contrebalancent pas l'affaiblissement de la protection des espèces. Il faut donc clairement refuser cette loi du point de vue de la chasse aussi.

Le Parlement n'a pas laissé grand-chose de la révision pragmatique de la loi espérée au départ et dont la chasse aurait également bénéficié. Au Parlement, l'esprit de clocher cantonal a ainsi provoqué le rejet de la reconnaissance réciproque des formations cantonales ; c'était une revendication essentielle des sociétés de chasse. L'affaiblissement de la protection des espèces va bien plus loin que prévu par le Conseil fédéral à l'origine : « on ne parle plus non plus d'une régulation mesurée des loups qui font d'importants dégâts à des troupeaux protégés – dans les faits, la nouvelle loi permet un tir préventif des loups, » explique David Gerke, chasseur et président du Groupe loup Suisse. La nouvelle loi permet même la subvention des tirs de loups par la Confédération, même dans les réserves de faune.

Quelques mesures de protection des habitats sont destinées à faire accepter l'affaiblissement de la protection des espèces par le peuple. Elles ne résistent toutefois pas à un examen critique, car elles ne créent ni ne valorisent aucun habitat. « Cette Loi sur la chasse ratée ne prévoit aucun nouveau corridor de faune ni aucune nouvelle réserve pour la faune, » constate Daniel Leu, ancien président de la fédération des chasseurs schaffhousois. Au lieu de mesures concrètes, la nouvelle loi prévoit surtout des dédommagements plus élevés pour les cantons, généralement pour des mesures qu'ils prennent déjà actuellement. En matière de protection, cette loi n'est qu'un alibi qui ne prévoit pas d'améliorations mesurables pour la nature, la faune et la chasse.

C'est pour cela que le comité des chasseur-e-s est convaincu que la révision de la Loi sur la chasse est ratée et qu'elle n'est dans l'intérêt ni de la chasse ni de la faune et qu'il faut la refuser.

Comité des chasseurs et chasseuses pour le NON (y compris liste des noms et argumentaire) :
<https://www.jagdschutzgesetz.ch/fr/>

Informations sur la campagne nationale pour le NON :
www.jagdgesetz-nein.ch/fr

Contact pour les médias :

David Gerke
+41 79 305 46 57

Fabian Haas
+41 79 576 59 19

Daniel Leu
+41 79 322 85 72

Peter Imboden
+41 78 635 27 27